© La DH, 27-28 février 2021.

L'UCLouvain va rénover la petite maison du lac

LOUVAIN-LA-NEUVE

Les habitants et les étudiants souhaitent pouvoir exploiter l'endroit pour renforcer leurs liens.

bandonnée depuis cinq ans, la petite maison du lac, située le long de la Rêverie du Promeneur solitaire, va faire peau neuve. Même si l'heure est d'abord consacrée à la demande de permis, l'idée de l'UCLouvain, le propriétaire, est de la réaffecter en endroit de rencontre, de formation, de séminaire et de mise au vert pour le personnel de

l'université.

"Ça fait un an et demi qu'on réfléchit de manière active à la réaffectation", explique Nicolas Cordier, le directeur du développement urbain et régional de l'UCLouvain. Ces locaux seront à la disposition des étudiants et des habitants de la ville, selon certaines conditions. "Ils seront disponibles le soir, les week-ends et pendant les congés scolaires", rajoute-t-il.

La maison du lac fut habitée jusqu'à la fin des années 90, pour ensuite devenir un lieu culturel, avant d'être inoccupée depuis cinq ans. En 2019, un collectif de jeunes, de travailleurs sans emploi et d'habitants s'y était installé illégalement. Ils souhaitaient y créer un centre socioculturel "auto-géré".

L'université va à présent totalement rénover la maison, tout en essayant de préserver son âme. "Nous sommes très heureux que l'université intègre l'architecture et la structure de la maison dans le futur plan", explique Sébastien Combéfis,

le président de l'Association des habitants. Trois salles de réunion ou de séminaires d'environ 35 personnes seront disponibles. Un comptoir sera également installé pour la vente de collations (gaufres et glaces) et de rafraîchissement pour les promeneurs dès les beaux jours.

De son côté, le secrétaire général de l'assemblée générale des étudiants de Louvain (AGL) se dit aussi satisfait de voir les choses bouger. "C'est un projet qui n'est pas mauvais, l'endroit va pouvoir créer un lien entre les habitants et étudiants", estime Baptiste Van Tichelen, le président de l'AGL. Il émet quand même des réserves sur les conditions d'exploitation des lieux, inconnues à ce jour.

> "Le bâtiment n'est pas aux normes actuellement pour accueillir du public."

Le "collectif de la maison blanche" souhaitait quant à lui rencontrer l'UCLouvain pour élaborer une convention d'occupation temporaire d'un an pour y installer le centre social "auto-géré" qu'il souhaite créer. "Le bâtiment n'est pas aux normes actuellement pour accueillir du public", répond Nicolas Cordier. L'enquête publique se termine le 1er mars et les travaux commenceront aux alentours de 2022.



■ Sébastien Combéfis, président de l'Association des habitants, se réjouit de la réaffectation du lieu. © EGLI

Charlotte Egli